

COMPTES DE L'AGRICULTURE

Les comptes provisoires de l'agriculture 2019 en Nouvelle-Aquitaine

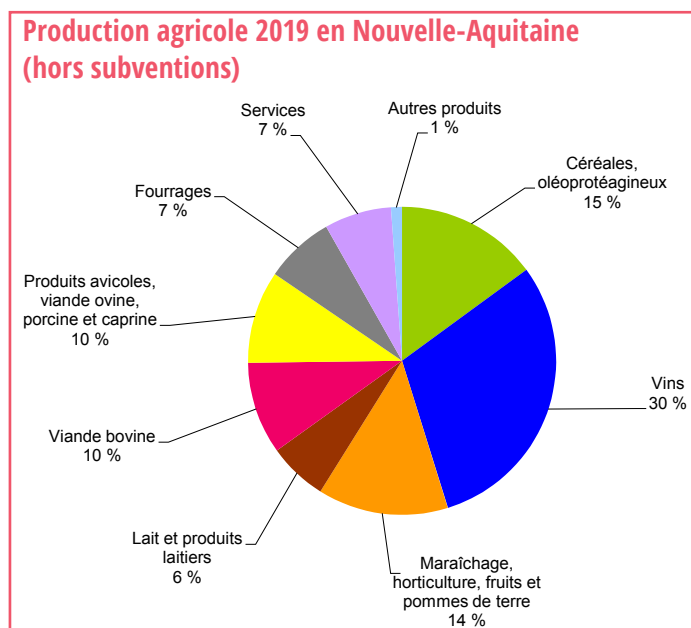
Après l'embellie de 2018, la production agricole recule de 4 % en Nouvelle-Aquitaine, plus qu'en France Métropolitaine (- 2 %). Ce repli s'explique par la chute de 16 % du poste viticulture, impacté par des accidents climatiques et des prix en retrait pour les vins d'appellation.

La production en valeur des COP (Céréales, Oléagineux, Protéagineux) reste globalement stable par rapport à 2018, avec des volumes en hausse ayant compensé la baisse des prix. Dans le détail, les postes « céréales » et « protéagineux » ont profité de la hausse des volumes alors que les oléagineux ont subi l'effondrement des surfaces en colza.

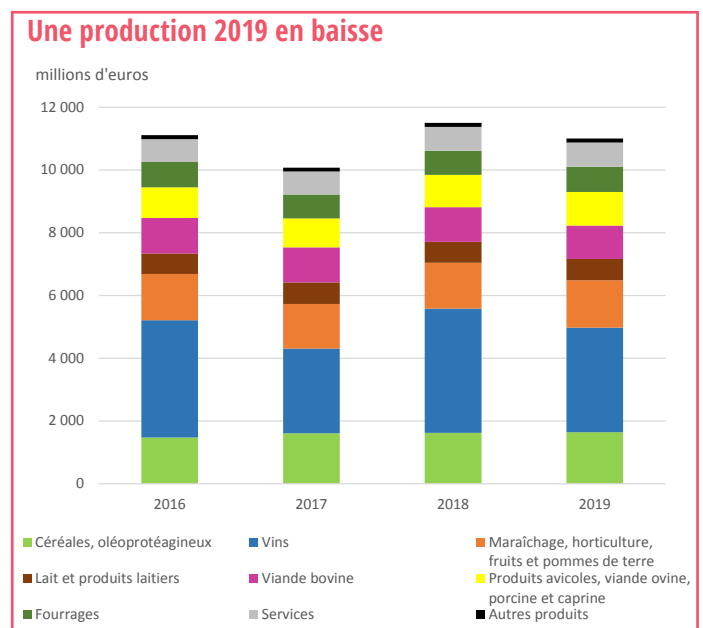
Pour les fruits et légumes, l'augmentation des volumes a permis globalement de compenser la chute des prix, mais avec des résultats hétérogènes selon les productions en lien avec les conditions météorologiques.

Les productions animales restent stables grâce à l'augmentation en valeur des postes « porcins », « volailles » et « lait », compensant le recul du poste « bovins » affecté par une baisse des volumes.

Malgré l'accroissement modéré des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée brute perd 12 % comme le résultat agricole brut par actif (- 10 %), soit deux fois plus que les évolutions nationales respectives (- 5 % et - 4 %).

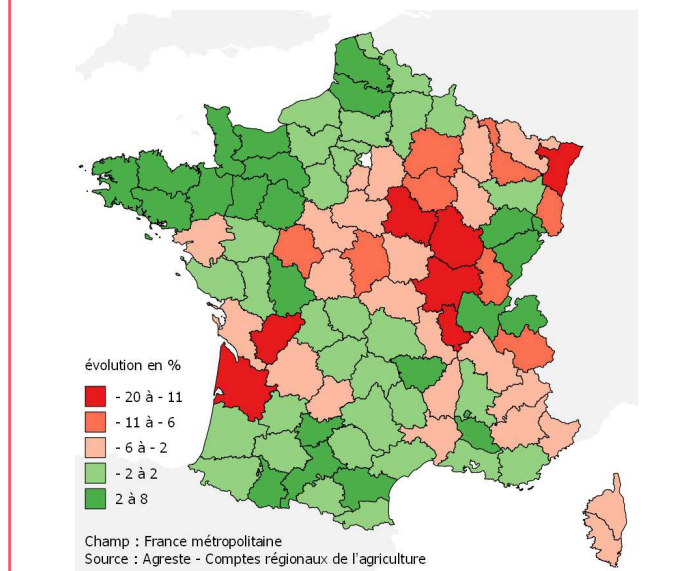


Source : Agreste - Comptes de l'agriculture 2019 provisoires



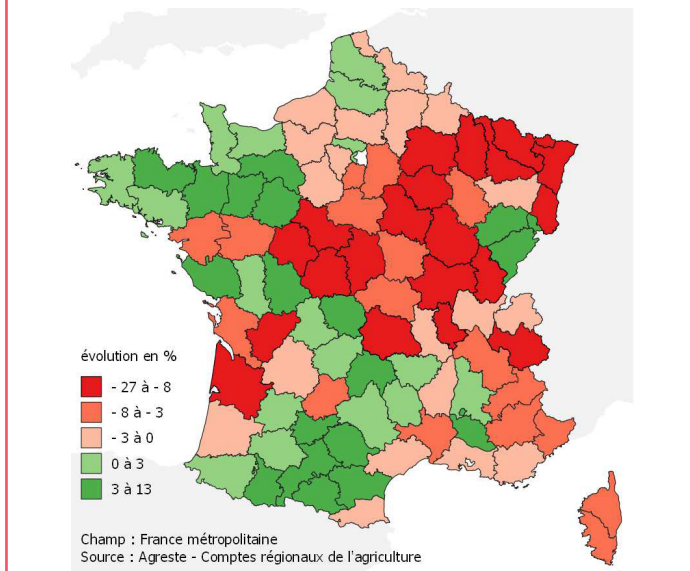
Source : Agreste - Comptes de l'agriculture (2019 provisoire, 2018 semi-définitif, 2016 et 2017 définitifs) en Nouvelle-Aquitaine

Évolution de la production agricole par département entre 2018 et 2019



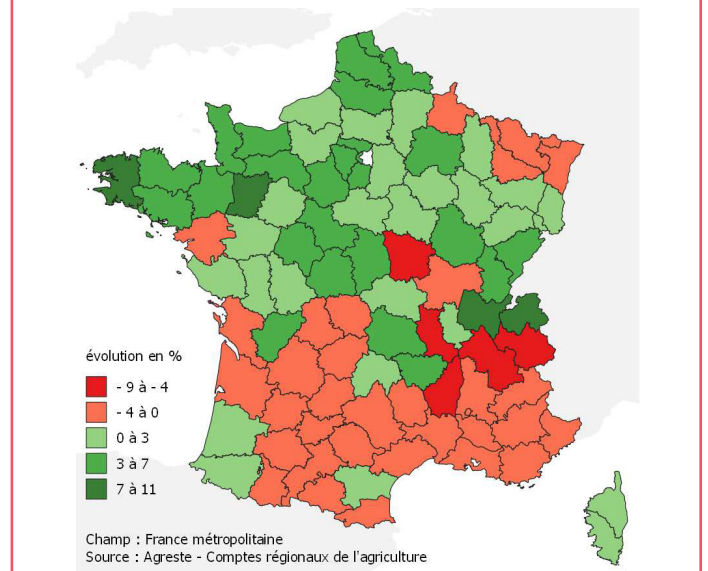
Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation - 3 juillet 2020 - MAA/SSP

Évolution de la production végétale par département entre 2018 et 2019



Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation - 3 juillet 2020 - MAA/SSP

Évolution de la production animale par département entre 2018 et 2019



Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation - 3 juillet 2020 - MAA/SSP

Définitions

La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les **subventions** à la branche agriculture sont scindées en subventions sur les produits et subventions d'exploitation : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix

de base. Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...). La **valeur ajoutée** brute se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABF) ou résultat agricole brut** correspond à la valeur ajoutée brute augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts sur la production. La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif** ou **résultat agricole brut par actif** correspond à la VABF rapportée au nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalent temps plein). Les évolutions en termes réels correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Les comptes provisoires de l'agriculture 2019 en Nouvelle-Aquitaine

Unité : million d'euros	2018	2019 provisoire	Évolution 2019/2018	Moyenne 2016 à 2018	Évolution 2019/moyenne 2016 à 2018	Part Nouvelle-Aquitaine/France 2019
Produits végétaux	7 825	7 296	- 7 %	7 283	0 %	17 %
Céréales	1 301	1 357	4 %	1 230	10 %	13 %
dont maïs	576	524	- 9 %	557	- 6 %	27 %
dont blé tendre	495	545	10 %	452	20 %	9 %
Oléagineux	301	263	- 13 %	313	- 16 %	15 %
Protéagineux	19	23	24 %	21	9 %	14 %
Produits maraîchers et horticoles	762	777	2 %	744	4 %	13 %
Fruits	649	673	4 %	669	1 %	23 %
Vins d'appellation	2 455	2 072	- 16 %	2 286	- 9 %	22 %
Vins pour eaux-de-vie	1 463	1 225	- 16 %	1 137	8 %	100 %
Fourrages	767	799	4 %	780	2 %	15 %
Produits animaux	2 914	2 932	1 %	2 870	2 %	26 %
dont gros bovins et veaux	1 106	1 066	- 4 %	1 116	- 4 %	15 %
dont porcins, ovins, caprins	371	399	8 %	374	7 %	10 %
dont volailles et œufs	658	673	2 %	604	11 %	15 %
dont lait et produits laitiers	669	682	2 %	669	2 %	7 %
Services	759	775	2 %	740	5 %	16 %
Production totale hors subventions	11 498	11 003	- 4 %	10 893	1 %	15 %
Subventions sur les produits	191	188	- 2 %	195	- 4 %	21 %
Production totale au prix de base (a)	11 689	11 191	- 4 %	11 088	1 %	15 %
Consommations intermédiaires	6 441	6 575	2 %	6 292	4 %	14 %
Charges de culture *	1 239	1 252	1 %	1 278	- 2 %	15 %
Charges animales **	1 906	1 974	4 %	1 877	5 %	12 %
Entretien et produits pétroliers ***	1 010	1 031	2 %	947	9 %	16 %
Services de travaux agricoles et autres services	1 541	1 561	1 %	1 462	7 %	16 %
Autres consommations intermédiaires	745	757	2 %	727	4 %	17 %
Valeur ajoutée brute (b)	5 248	4 616	- 12 %	4 796	- 4 %	15 %
Subventions d'exploitations	1 224	1 200	- 2 %	1 229	- 2 %	15 %
Impôts fonciers	135	142	6 %	136	4 %	14 %
Autres impôts sur la production	106	107	1 %	102	5 %	17 %
Résultat agricole brut (c)	6 231	5 567	- 11 %	5 786	- 4 %	15 %
Nombre d'actifs (unités de travail annuel totales)	116 428	114 563	- 2 %			
Résultat agricole brut par actif (d)	53,5	48,6	- 9 %			
Indice d'évolution du prix du PIB (année N/année N-1)				101,2		
Évolution du résultat agricole brut par actif en termes réels (e)			- 10 %			

* Charges de culture : semences et plants, engrais et amendements, produits de protection des cultures

** Charges animales : aliments pour animaux, dépenses vétérinaires

*** Entretien et produits pétroliers : produits pétroliers, entretien matériel et achat petit matériel, entretien bâtiment

(a) : Production totale au prix de base = produits végétaux + produits animaux + services + subventions sur les produits

(b) : Valeur ajoutée brute (VAB) = production totale au prix de base - consommations intermédiaires

(c) : Résultat agricole brut = valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) = valeur ajoutée brute + subventions exploitations - impôts à la production

(d) : Résultat agricole brut par actif = VABCF/actif = valeur ajoutée brute au coût des facteurs/unités de travail annuel totales (UTAT)

(e) : Évolution du résultat agricole brut par actif = évolution de la VABCF/actif = ((VABCF année N/VABCF année N-1)/Indice de prix du prix du PIB) - 1

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Pour en savoir plus : sur Agreste, le rapport de la commission des comptes du 3 juillet 2020
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2002/detail/>

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1
 Tel : 05 55 12 90 00
 Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
 Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN
 Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
 Rédacteurs : Régis LEBARBIER, Myriam CHÉGUT
 Composition : Sriset
 Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2020